

Toux

(mars 2023)

Explication

La toux constitue un motif fréquent de consultation médicale. Il importe donc de procéder à un examen approfondi afin de distinguer les causes bénignes des causes plus graves de la toux.

Étiologie

(liste non exhaustive)

- Toux aiguë
 - a. Infections
 - b. Substances irritantes
 - c. Autres causes (p. ex. symptômes initiaux de type chroniques)
- Toux subaiguë
 - a. Toux post-infectieuse
 - b. Asthme tussif
- Toux chronique
 - a. Voies aériennes supérieures
 - b. Problème pulmonaire
 - c. Problème gastro-intestinal (p. ex. reflux gastro-œsophagien)
 - d. Problème cardiaque
 - e. Autres causes (p. ex. médicaments, exposition professionnelle)

Objectifs principaux

Dans le cas d'un patient présentant une toux, le candidat devra en diagnostiquer la cause, la gravité et les complications, et mettre en place un plan de prise en charge approprié. Il devra également porter une attention particulière à la distinction à établir entre les causes bénignes et les causes plus graves de la toux, ces dernières nécessitant un examen complet et une prise en charge plus poussée.

Objectifs spécifiques

Dans le cas d'un patient présentant une toux, le candidat devra

- recenser et interpréter les constatations cliniques cruciales, notamment celles découlant d'une anamnèse et d'un examen physique appropriés visant à :
 - a. distinguer une toux aiguë d'une toux subaiguë ou chronique;
 - b. différencier les causes bénignes des causes plus graves;
 - c. déterminer les facteurs déclenchants et aggravants;
- recenser et interpréter les examens essentiels, notamment :
 - a. les examens d'imagerie diagnostique pertinents;
 - b. les tests de fonction respiratoire;
 - c. les tests allergologiques;
- établir un plan de prise en charge initiale, notamment :
 - a. déterminer si le patient a besoin de soins spécialisés;
 - b. prescrire les médicaments indiqués;
 - c. conseiller et renseigner le patient (p. ex. si la prescription d'antibiotiques ou d'examens s'avérait nécessaire);
 - d. rassurer le patient s'il n'a pas besoin de subir d'examens plus poussés;
 - e. conseiller le patient, au besoin, sur les enjeux liés au travail.